

autres spécialistes du processus de modification. Des audiences publiques dans toutes les capitales provinciales, ainsi qu'à Vancouver et à Montréal, ont suivi. Étant donné la nature de nos travaux, nous avons estimé particulièrement important que ce comité soit en contact direct avec les Canadiens de toutes les régions du pays.

6. Nous avons donc commencé nos audiences avec des témoins-spécialistes le 19 février. Pendant ce temps, nous informions le public de notre mandat et l'invitions, au moyen d'annonces parues dans les journaux d'un océan à l'autre ou diffusées à la chaîne de télévision parlementaire, à donner son avis. Nous espérons que, en plus de nous fournir dès le départ une bonne base de connaissances, les témoignages des spécialistes seraient utiles aux personnes qui répondraient à notre invitation de présenter des mémoires.

7. Le 18 mars 1991, nous amorçons nos audiences dans l'Ouest par un premier arrêt à Edmonton, avant de nous rendre à Yellowknife, Whitehorse, Victoria, Vancouver, Regina et Winnipeg. Puis, à partir du 8 avril, nous avons parcouru la région de l'Atlantique en nous arrêtant à Fredericton, Halifax, St. John's et Charlottetown. Nous avons ensuite entendu des témoins à Toronto, Ottawa et Montréal avant de conclure nos audiences en dehors de la Capitale nationale à Québec le 30 avril. Après avoir entendu d'autres témoins, notamment cinq spécialistes sur la constitution de cinq autres États fédéraux étrangers soit la Belgique, l'Australie, la Suisse, l'Allemagne et les États-Unis, à Ottawa, nous avons commencé, dès le début de mai, à rédiger le présent rapport.

8. Le Comité a reçu plus de 500 mémoires présentés par environ 450 personnes et organismes et a entendu 209 témoins (individus et organismes) au cours de ses audiences. Nous tenons à remercier sincèrement tous ceux qui ont participé à nos travaux en présentant un mémoire, en comparaisant efforts faits par ces Canadiens à cette occasion. Nous avons été impressionnés, et parfois touchés, par les réponses brièvement aux questions soulevées dans notre mandat, à des analyses approfondies et des exposés de cinquante et même cent pages. Nombreux sont ceux qui se soucient de notre pays et de son avenir. Nous les en remercions au nom de tous les Canadiens.

9. Ce rapport n'entérine pas tout ce que tous les témoins nous ont déclaré. C'eût été impossible puisque nos témoins divergeaient d'opinion sur tous les points que nous avons entrepris d'examiner. Les pages qui suivent reflètent toutefois ce que nous avons entendu et montrent clairement que nos décisions ont été influencées par l'apport des Canadiens qui ont bien voulu nous faire bénéficier de leurs connaissances, de leurs perceptions et de leurs opinions.